

A la fac de Montpellier, le choc après l'agression de plusieurs étudiants

PAR FAÏZA ZEROUALA ET BENJAMIN TÉOULE (LE D'OC)
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 23 MARS 2018

Dans la nuit du jeudi 22 mars, plusieurs étudiants opposés à la sélection à l'université, qui occupaient la faculté de droit de Montpellier, ont été agressés par une dizaine d'hommes cagoulés, en présence du doyen. La ministre de l'enseignement supérieur Frédérique Vidal a annoncé l'ouverture d'une enquête par l'inspection générale. Mediapart a recueilli plusieurs récits de témoins présents.

La scène, d'une violence inouïe, a duré deux minutes, trois peut-être. Il est environ minuit à la faculté de droit et de sciences politiques de Montpellier, située dans la vieille ville. Soudain, une petite dizaine d'individus s'introduisent dans l'amphithéâtre occupé. Une pluie de coups s'abat sur tous les jeunes présents, au hasard. Des lattes issues de palettes de chantier sont utilisées comme armes par des hommes vêtus de noir, cagoulés pour certains, pour frapper les étudiant·e·s à travers les travées, sous les cris. Certains des assaillants portent des gants de frappe renforcés et destinés à protéger les phalanges.



Au rassemblement de soutien, le 23 mars à Montpellier. © Benjamin Téoule

Des vidéos édifiantes, tournées par les personnes présentes puis diffusées sur les réseaux sociaux, relatent la scène. Selon plusieurs témoins, l'ambiance, avant cette intrusion, était plutôt calme et bon enfant. Des grappes d'étudiants débattent ou jouent aux cartes, lorsque d'autres sont assoupis. Aucune tension ne se fait ressentir parmi la cinquantaine d'occupants. La musique a été coupée. L'amphithéâtre nettoyé après que certains se sont restaurés. Bref, une ambiance classique d'occupation étudiante.

Une poignée d'heures auparavant, les présents disent avoir eu l'information qu'il n'y aurait pas d'intervention policière, car le préfet n'a pas donné son accord, ce qui les a rassurés, disent-ils. Même si quelques camions de CRS stationnent selon eux non loin du bâtiment. Le cas échéant, les occupants avaient décidé qu'en cas d'irruption des forces de l'ordre, ils sortiraient mains en l'air, résolus à rester pacifiques.

Un peu plus tôt dans la journée, les étudiants ont manifesté, comme dans **le reste de la France**, contre la politique du gouvernement, notamment la loi orientation et réussite qui instaure une forme de sélection à l'entrée de l'université. Après le défilé, tous regagnent l'université. Ils laissent les drapeaux et leurs banderoles à l'entrée de l'université, comme la sécurité le leur a demandé.

Les étudiants et leurs soutiens organisent une assemblée générale, autorisée par l'université, qui s'achève vers 17 heures. Des personnels de l'université et des lycéens sont également présents lors de cette réunion organisée par une intersyndicale. Des magistrats et avocats, opposés à la future réforme de la justice, interviennent également. Durant cette AG, un groupe d'étudiants de la faculté de droit, vingt-cinq environ, perturbent les débats car ils sont opposés à ce mouvement, « *en prenant la parole de manière autoritaire* ». D'après plusieurs étudiants, ils appartiennent aux « Z'élus », l'une des corpos de la fac de droit, et considèrent cette AG comme « *illégitime* ».

Le blocage commence malgré tout. Les occupants relèvent que l'accès aux toilettes leur est rendu impossible car elles sont, soudainement disent-ils, hors service. Soudain, la situation prend une mauvaise tournure. Camille, un étudiant en sociologie de l'université Paul-Valéry venu prêter main-forte à ses camarades, était présent lors des événements. « *J'étais à la tribune, j'ai vu rentrer les assaillants par le coin supérieur droit de l'amphi. Le doyen de la fac de droit, Philippe Pétel, est entré et nous a comptés. Ils sont tous ressortis en un seul bloc.* » Mais cinq minutes plus tard, la porte s'ouvre de nouveau et quatre personnes entrent, raconte encore Camille. Trois d'entre elles sont cagoulées.

Le reste du groupe, une vingtaine, se tient en retrait. Les quatre personnes sont armées, se scindent en deux et empruntent chacune l'une des deux travées, frappant aveuglément les étudiants tout en marchant. Camille se souvient avec précision de la suite : « *Ils fracassent les militants et les deux groupes convergent devant la tribune. L'un, avec ses gants renforcés, me frappe à la tête. Je tombe par terre. Mon camarade se lève, se met devant moi et se prend aussi une droite. Je suis au sol et j'ai la présence d'esprit de mettre une chaise entre eux et moi pour laisser le temps à mon ami de se relever. À gauche, des copains se font taper à coups de latte. Ça été si rapide que personne n'a eu le temps de réagir.* »

Le jeune homme, un peu sonné, parvient à s'extraire de l'amphithéâtre, attrapant au passage son ordinateur. Son téléphone a aussi subi des dégâts. Octave, étudiant en histoire à Paul-Valéry, assure avoir vu le doyen et deux professeurs discuter avec les assaillants à l'extérieur de l'amphithéâtre. Il revient sur place, essaie de fermer la porte et reçoit « *deux coups sur la tête et un dans le ventre, je tombe, je vois des étoiles* ». Il se relève et assiste à l'agression de ses camarades.

Camille arrive dans le hall et assiste à une autre scène de violence. Il dit avoir vu une camarade attaquée à coups de pied. Plusieurs témoins assurent que les assaillants étaient munis d'un Taser dont ils ont fait usage. Nelson, ouvrier agricole venu soutenir les étudiants, était posté dans le hall ce soir-là. Il est choqué d'avoir vu « *une étudiante tasée, la tête ensanglantée* ». Le personnel de la sécurité incendie a assisté aux faits et n'est pas intervenu, explique-t-il.

Il a aussi relevé que « *le doyen parlait avec les personnes opposées à l'occupation* ». Léna, étudiante en classe préparatoire au lycée Joffre, a assisté à la scène et est l'auteure des vidéos qui ont circulé vendredi matin sur Internet. « *Je blaguais quand ils sont arrivés. J'ai vu ces hommes masqués, j'ai entendu le bruit de Taser, ils ont attrapé deux personnes qu'ils ont fracassés. Ils ont fait la chasse dans l'amphi et s'en sont même pris à des gens au sol. J'ai vu le doyen pointer du doigt un garçon qui était à la tribune. Puis ils m'ont frappée et sortie de force alors que je filmais.*

» La jeune femme de 18 ans a essuyé des coups au ventre et au dos. Dehors, elle raconte avoir vu son amie au sol, en sang. Elle lui donne, après avoir repris ses esprits, du sucre et de l'eau en attendant les secours.

Une question reste en suspens. Comment ces personnes ont-elles pu s'introduire dans l'édifice sachant que, d'après tous les témoins, la porte avait été verrouillée par une chaîne ? Qui a donc pu débloquent cet accès et les laisser pénétrer dans l'amphithéâtre ? Pour les étudiants, il est clair que le doyen et les professeurs présents – ce qu'ils ne démentent pas – sont responsables.

Octave est formel et dit avoir vu de ses yeux le doyen leur ouvrir la porte. Tout le monde a ensuite été sorti, par une seule porte, les rideaux de fer ayant été baissés dans l'intervalle. Pendant l'évacuation, Nelson raconte que des personnes se sont encore fait frapper. « *J'essayais d'aider les personnes qui tombaient* », dit encore l'ouvrier agricole. Dans un document interne que nous avons consulté, la police écrit pour sa part que l'évacuation totale de la faculté de droit s'est achevée « *sans incident* » à 1 heure du matin.

« Pétel démission ! »

Dès la diffusion de ces vidéos, l'émotion gagne le milieu étudiant et au-delà, notamment sur les réseaux sociaux. Un rassemblement de soutien a été annoncé à Paris, en fin de journée, le 23 mars. En tout début d'après-midi, quasiment 500 personnes investissent la rue de l'École Mage qui donne accès à l'une des entrées de la faculté de droit de Montpellier. La foule se compose majoritairement d'étudiants de l'université Paul-Valéry (lettres et sciences humaines), bloquée depuis une semaine.

Au milieu, les tours de parole s'enchaînent. Chaque orateur dénonce « *la violence* » exercée la veille. Mais rapidement, les positions vont plus loin en pointant la responsabilité du doyen de la fac de droit, présent lors des incidents. « *Pétel démission !* », scandé l'assistance à plusieurs reprises. Dans la masse, chacun essaie encore de comprendre comment l'occupation d'un amphithéâtre a pu générer de telles agressions. « *On ne saisit pas* », confie l'un d'entre eux.

Dans la journée, le doyen Philippe Pétel a donné une interview à **France 3**, dans laquelle il explique « être fier » de ces étudiants qui ont chassé les occupants de l'amphithéâtre : « *Y avait une bonne cinquantaine d'étudiants, ils ont voulu se défendre, je ne peux pas les en blâmer. Les étudiants en droit qui étaient là, ils étaient tous contre l'occupation [...]. Je suis assez fier de mes étudiants. Je les approuve totalement.* » Contacté par Mediapart, le doyen incrimine sa fatigue et son peu d'habitude de la communication pour « la maladresse » de ses propos. « *Je ne voulais pas parler comme ça, mais je n'ai pas dormi de la nuit.* »

Philippe Pétel confirme avoir été présent lors des faits, ainsi que plusieurs professeurs de droit. Mais récuse avoir soutenu les violences. Il dément aussi avoir ouvert la porte puisque, dit-il, elle l'était déjà. Sa version des faits est différente de celle des multiples témoins. Il évoque des « *échauffourées* » qui auraient éclaté entre les étudiants favorables au blocage et les opposants. « *On ne contrôle plus rien dans ces moments-là. Il y avait un rapport de force entre les étudiants.* » Dans l'après-midi, il avait demandé une intervention policière qui lui a été refusée. Philippe Augé, le président de l'université (et lui-même professeur à la faculté de droit), « *descend dans l'arène* » à son tour. « *Je ne peux pas me transformer en juge de paix. J'ai déposé une plainte contre X mais aujourd'hui, je ne peux pas révoquer le doyen. Je veux que la lumière sur cette affaire soit faite le plus rapidement* », explique-t-il.

Une source aux conseils centraux de l'université confirme à Mediapart avoir autorisé l'occupation : « *L'idée c'était soit que les occupants, dont la grande majorité ne venait pas de droit, s'en aillent d'eux-mêmes dans la nuit, soit que la pression des étudiants pour assister à leur cours ferait rentrer tout ça dans l'ordre. On a demandé une réquisition de la force publique, tout en sachant qu'elle ne nous serait pas accordée, mais au moins pour se couvrir.* » Du reste, la présidence n'a pas de réponse à apporter à la question cruciale, encore non résolue : « *Pour l'instant, nous n'avons pas d'éléments concrets sur la zone d'ombre principale : quand et comment les*

cagoulés sont rentrés. J'ai du mal à penser que ça puisse venir de chez nous, d'étudiants de l'université. »

Dans le rassemblement de soutien aux étudiants agressés, des groupes se forment entre les étudiants en droit, défavorables au blocus, et les militants contre la réforme de l'enseignement supérieur. Le dialogue est vif. « *Vous reprochez au gouvernement ce que vous nous faites subir, vous nous prenez en otage* », lâche un étudiant en droit privé. « *Mais vous êtes non seulement concernés mais aujourd'hui il s'agit de dénoncer et retrouver les auteurs de ces attaques* », lui répond-on.

Vêtue d'une veste rouge, Fanny Dombre-Coste, l'ex-députée socialiste, vient se mêler au rassemblement pour « *condamner* » les coups portés aux jeunes. Un avocat et enseignant déplore, lui, « *le début de la récupération politique* ». Dans la rue commerçante voisine, des étudiants en master de droit préfèrent rester assis à la terrasse d'un café. « *Je n'ai rien contre leur revendication, mais qu'ils ne viennent pas perturber nos études et nos examens.* » Depuis leur smartphone, ils apportent leur « *total soutien* » au doyen Philippe Pétel. Vers 15 heures, le mouvement se disperse. Une dizaine de jeunes s'en vont à leur tour déposer une plainte, accompagnés de Sophie Mazas, avocate pour la Ligue des droits de l'homme.

La Ligue des droits de l'homme de l'Hérault a condamné les faits dans un communiqué et a réclamé des explications au président de la faculté de droit : « *Au regard de la violence des images, la LDH de l'Hérault demande au Procureur de la République l'ouverture d'une enquête concernant la mise en place d'une milice privée, intervenant de façon coordonnée, avec armes et violences afin d'effectuer une expulsion illicite.* » Avant de conclure : « *Ces violences sont inadmissibles et ne peuvent rester, dans un État de droit, impunies.* »

Sophie Mazas, avocate et présidente de la fédération, trouve « *inadmissible de laisser ces méthodes de milice se mettre en œuvre contre des étudiants pacifiques* ». Elle est scandalisée par les propos du doyen Pétel, « *qui renvoie dos à dos les personnes cagoulées et les autres, comme s'il*

s'agissait d'étudiants alors que les cagoulés ne le sont vraisemblablement pas. Les étudiants pensent même avoir reconnu des chargés de TD. Comment peut-on laisser à quelqu'un comme lui la présidence de la faculté de droit ? ».

Les syndicats sont aussi en colère. Le Snesup-FSU, Sud éducation et la CGT éducation ont aussi réclamé la suspension du doyen. L'Unef et la Fage, les deux principales organisations étudiantes, ont elles aussi condamné « avec la plus grande fermeté » ces violences dans des communiqués. La première a demandé à la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, « de prendre ses responsabilités et des explications ».

Un quart d'heure plus tard, la ministre s'est à son tour exprimée par communiqué. Elle aussi « condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence ». Dans un contexte de mobilisation contre son plan étudiants, la ministre a tout intérêt à éteindre l'incendie. Elle a donc annoncé avoir

« missionné immédiatement » l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche (IGAENR) afin qu'elle se rende sur place dès lundi. « Sur la base des conclusions de cette enquête, Frédérique Vidal prendra l'ensemble des décisions qui s'imposent, en engageant le cas échéant, des poursuites judiciaires. »

Octave se dit heureux des témoignages de soutien reçus. « Je ne me rendais pas compte que c'était grave. J'étais épuisé mais je réalise que ça l'est, les violences n'ont pas leur place à l'université. Je veux obtenir justice et la démission du doyen. » Léna est traumatisée : « J'ai 18 ans et je voulais juste défendre mon droit à étudier. J'ai eu très peur. Le doyen soutient cela, j'aimerais qu'il soit sanctionné et ne bénéficie pas de son statut de pouvoir. Je veux qu'on retrouve nos agresseurs. »

Boîte noire

Benjamin Téoule est journaliste à Montpellier, où il s'occupe du **site indépendant Le d'Oc**.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.